

## Liminaire CHSCTD du 30/04/2020

Mesdames et Messieurs membres du CHSCTD,

Cette réunion du CHSCTD s'ouvre dans un contexte de crise aigüe liée à l'épidémie de covid 19 qui s'est développée depuis le mois de janvier 2020 pour atteindre un niveau de pandémie mondiale, avec aujourd'hui plus de 24 000 décès en France et 220 000 dans le monde.

Tous les établissements scolaires du pays sont fermés depuis le 16 mars, et le confinement a été mis en place le 17 mars. Notre département, la Seine Saint Denis, fait partie des départements les plus touchés avec 817 morts à l'hôpital depuis le début de l'épidémie.

La levée partielle et progressive du confinement annoncée à partir du 11 mai par le président de la République pose de nombreuses questions : le nombre de décès quotidiens est encore élevé, en particulier dans notre département, et les scientifiques alertent depuis des semaines sur la possibilité d'une deuxième vague d'épidémie. Les pays comme l'Allemagne ou le Japon qui ont levé le confinement ont déjà connu une remontée du nombre de cas d'infection par le covid 19 et de décès. La semaine dernière, le Conseil scientifique et l'Académie de Médecine se sont prononcés contre la réouverture des établissements scolaires.

La crise n'est pas seulement sanitaire, elle est également politique : quelle confiance peut-on accorder aux dirigeants de l'État qui multiplient les déclarations contradictoires, les déclarations fausses sur l'utilité des masques, des tests afin de cacher les faillites de leur système libéral accroché au dogme du flux tendu et du « zéro stock » ?

Comment croire les déclarations de nos ministres, dont notre ministre, M. Blanquer, qui assènent que la réouverture des écoles dès le 11 mai aurait pour but de combattre les inégalités scolaires qui se sont creusées pendant le déconfinement? Ces inégalités scolaires, malheureusement bien réelles dans notre quotidien qu'ils ont creusé depuis des années avec des suppressions de postes, des fermetures de classe, une montée de la précarité chez les personnels de l'éducation, ces inégalités que nous dénonçons et nous combattons, sans être entendus?

Nous ne sommes pas dupes : cette réouverture des écoles primaires le 12 mai, puis des collèges le 18 correspond au besoin de faire redémarrer les entreprises en gardant les enfants des travailleurs qui ne peuvent pas télé-travailler et qui sont nombreux dans le département parmi les parents de nos élèves. Nous savons bien plus que vous le nombre d'élèves qui n'ont plus le contact avec l'école, ou qui sont dans l'impossibilité de travailler dans le cadre de la « continuité pédagogique », et ce nombre n'a rien à voir avec les 5 à 7 % d'élèves perdus de vue annoncés officiellement.

Cette autosatisfaction concernant la prétendue réussite de la « continuité pédagogique » cache difficilement la réalité et les difficultés que les équipes éducatives rencontrent aujourd'hui et devront affronter lors de la reprise pour « raccrocher les wagons ».

Nous n'avons pas besoin de ces « satisfecit » mais de mesures concrètes pour raccrocher nos élèves à l'école : aucune suppression de classe, mais des créations de postes pour travailler avec des petits groupes, des réseaux d'enseignants spécialisés, de personnel médico-social complets, de vie scolaire

renforcée, d'agents techniques renforcés également. Nous exigeons un véritable plan d'urgence pour l'éducation prioritaire, afin de rattraper les retards causés par cette situation exceptionnelle et accueillir nos élèves dans les meilleures conditions.

Actuellement, le manque de réponses aux questions posées par nos représentants des CHSCT ministériel et académique portant sur les conditions sanitaires de la reprise nous amènent, la CGT Educ'action et les organisations syndicales ici présentes à refuser la réouverture des établissements scolaires, la sécurité des personnels, des élèves et de leur famille n'étant pas assurée, et pouvant conduire à une reprise de la propagation du covid 19.

Le ministre M. Blanquer, annonce un protocole sanitaire pour le 4 mai. Nous attendons des réponses claires à nos questions, notamment sur la fourniture de masques, de tests, de gel hydroalcoolique, le nettoyage et la désinfection quotidienne des locaux.

En attendant, nous suivons l'avis du Conseil scientifique et des autorités médicales qui considèrent que le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale est impossible pour les enfants.

La principale fédération de parents d'élèves FCPE s'est, elle aussi, prononcée contre la réouverture des écoles et des sondages réalisés parmi les parents indiquent que la moitié d'entre eux au moins n'enverraient pas leurs enfants à l'école le 12 mai. Et les parents qui enverraient leurs enfants à l'école auront-ils vraiment tous le choix, si leur employeur exige leur présence et s'ils risquent de perdre leur emploi ?

De leur côté, de nombreux élus locaux dans notre département, mais aussi en province et en Guyane. ont annoncé qu'ils ne rouvriraient pas les écoles.

Durant ces derniers mois, des problématiques de risques psycho sociaux liés au télétravail sont apparues. Nous l'avions évoqué lors du CHSCTD extraordinaire du 6 avril, notamment concernant les pressions de certaines directions pour exiger des remontées d'informations quotidiennes, des situations d'isolement, de frustration et d'angoisse liées à l'absence de retours des élèves, aux difficultés de connexion, ou à la surcharge de travail.

Les situations d'épuisement professionnel des collègues directrices et directeurs signalées juste avant le début du confinement ont été également nombreuses entre novembre 2019 et mars 2020.

Quelles sont les réponses apportées à ces problématiques ?

Nous avons pu nous « réjouir » de l'embauche d'un second médecin de prévention depuis la rentrée 2019, ce qui porte le nombre de médecins de prévention à deux pour une population de 23 000 enseignants et ne répond pas au problème de l'insuffisance de la médecine de prévention pour les personnels.

La CGT revendique un véritable service de médecine de prévention permettant des visites médicales régulières de tous les personnels, ainsi que la prise en charge des problèmes de santé des personnels qui en ont besoin.

Nous revendiquons également un allègement des tâches administratives des directrices et directeurs d'école qui génèrent un épuisement professionnel ainsi que l'annulation des réformes Blanquer du lycée, du baccalauréat qui ont été menées sans l'accord des personnels, et l'annulation de la réforme des retraites qui pénalise l'ensemble des fonctionnaires, des salarié-e-s aux carrières discontinues ou hachées, et une vraie reconnaissance de la pénibilité.